

Département de l'Urbanisme
Place du Marché, 2 à 4000 Liège
Agent traitant : Philippe BOVY

Maîtres GODIN et DENIS
Rue Bassenge, 47
4000 LIEGE

Liège, le 31 décembre 2024

Vos réf. :
Nos réf. : NOT/143884 C

Objet : Lettre d'information notariale
Situation : boulevard de la Sauvenière 100 à 4000 Liège et boulevard de la Sauvenière 108 à 4000 Liège
Référence cadastrale : Liège (13) section E n° 297A 2, 297A 2
Propriétaire :

Maîtres,

En réponse à votre demande d'informations notariales réceptionnée en date du 10 décembre 2024 relative au bien mentionné ci-dessus, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial.

Informations extraites du portail cartographique du Groupement d'informations géographiques :

Parcelle concernée	Division: LIEGE 13 DIV Section: E Numéro: E 297 A 2 INS: 62063 Surface calculée: 28.02 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR): Boulevard de la Sauvenière , 4000 Liège Boulevard de la Sauvenière , 4000 Liège Boulevard de la Sauvenière , 4000 Liège Boulevard de la Sauvenière , 4000 Liège Boulevard de la Sauvenière , 4000 Liège
Plan de secteur	<u>Nom du plan du secteur d'aménagement :</u> LIEGE 1 Zone(s) d'affectation: Habitat (100% soit 28.02 ares) <u>Surcharges du plan de secteur</u> Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique <u>Prescriptions supplémentaires</u>



	<p>Prescription supplémentaire : Non</p> <p><u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u></p> <p>Infrastructures en avant-projet ou projet : Non</p> <p>Périmètres des avant-projets et projets : Non</p>
Guides Régionaux d'Urbanisme	<p>Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Oui</p> <p>Code carto: 62063-ZPU-0001-03</p> <p>Libellé: ZPU de Liège</p> <p>Historique dossier: Arrêté du 28/07/1986 Arrêté du 13/05/1993 Arrêté du 30/08/2006</p> <p>Liendoc: lci</p> <p>Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non</p> <p>Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui</p> <p>Code carto: 62063-RMR-0001-01</p> <p>Libellé: Liège</p> <p>Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999, 20/05/1999 et 25/01/2001</p> <p>Liendoc: lci</p> <p>Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui</p> <p>Code carto: 62063-REP-0001-01</p> <p>Libellé: Liège</p> <p>Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991</p> <p>Liendoc: lci</p>
Guides Communaux d'Urbanisme	<p>Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non</p> <p>Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux d'Urbanisme: Non</p> <p>Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Oui</p> <p>Code carto: 62063-RCB-0002-01</p> <p>Libellé: Règlement relatif à la protection des arbres et des espaces verts</p> <p>Historique dossier: arrêté du 17/02/1984 (Ministre (arrêté))</p> <p>Liendoc: lci</p>
Schéma de Développement Communal	Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non
Permis d'Urbanisation	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Non
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Préemption en Amercœur:	La parcelle se trouve dans le périmètre de préemption en Amercœur : NON Sans Objet
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Non
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Zones d'assainissement	2 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC) Collectif (RAC)
Aléa d'inondation Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	La parcelle n'est située dans aucune zone
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Non
Zone de prévention des captages (SPW)	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non

Parc naturel	Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non Parcelle située dans un parc naturel: Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Non Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non
Zone Natura 2000 Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000 Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Wateringue Canalisations de gaz Fluxys Seveso	Parcelle contenant une wateringue: Non Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol Cavité souterraine d'intérêt scientifique Eboulement Patrimoine - Biens classés et zones de protection Inventaire du patrimoine immobilier culturel: Carte archéologique Chemin de Grande Communication (Liège) Modifications à l'atlas de la voirie vicinale Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW) Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers Bruit des aéroports wallons (Charleroi et Liège)	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst Parcelle située dans une cavité: Non Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non La parcelle est concernée par la carte archéologique: Oui (100% soit 28.02 ares) Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non Parcelle non située dans une zone de bruit PDLT Parcelle non située dans une zone de bruit PEB
Plan de redéveloppement durable des quartiers, confluence Ourthe/Vesdre, risque majeur, îlots à déconstruire:	La parcelle est concernée : NON
Données AIDE:	La parcelle est traversée par un ouvrage: NON La parcelle est traversée par un égout: NON La parcelle est traversée par un collecteur: NON La parcelle est traversée par un ruisseau canalisé: NON

Informations Ville de Liège :

Permis d'urbanisme après le 01/01/1977	N°81916 octroyé le 23/1/2015 pour rénover la façade principale de l'hôtel: peinture et remplacement des enseignes existantes N°54424 octroyé le 21/12/1984 pour transformation de la façade. N°54284 octroyé le 23/11/1984 pour extension de bureaux.
Permis unique ou intégré	Non
Déclaration urbanistique préalable (DUP)	Non
CU2 de moins de deux ans	Non
Certificat de patrimoine valable	Non
Procès-verbal	Non

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations générales importantes qui se trouvent en dernière page de ce courrier.

Nous vous prions d'agréer, Maîtres, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LE COLLEGE,

Pour le Directeur général,
Le Directeur délégué

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

~~Renaud KINET-POLFI~~

Gilles FORET